UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

DROIT DES DONNÉES ET SECTEUR PUBLIC

Formations courtes qualifiantes : Droit

Cette formation aborde le droit des données appliqué au secteur public.

Prochaines sessions *(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) :*
session 1 : 16-17 janvier 2025
session 2 : 25-26 septembre 2025

Les inscriptions sont ouvertes.

 # Information et inscription : inter-fcps@univ.paris.fr

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Présentation

Objectifs

La formation a pour but de donner les clés de compréhension du cadre juridique du droit public des données. Il s'agit plus particulièrement d'étudier les droits existants et leur adaptation au régime de droit public et plus largement au secteur public.

Savoir-faire et compétences

* Connaissance du cadre juridique des données publiques
* Étude de la notion d'Open Data saisie par le droit
* Compréhension des complémentarités entre le droit public et l'Open Data
* Connaissance en matière de données d'intérêt général
* Données sensibles des entreprises, ouvertures des données
* Maîtrise des spécificités du droit des données personnelles appliqué au secteur public

Les + de la formation

Plus de 80 % de nos intervenants sont des professionnels du secteur.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur du département de recherche "Sorbonne Droit public et privé de l'économie",

avocat associé du cabinet Publica-Avocats au barreau de Paris et spécialiste de la question de la gouvernance juridique des données dans le secteur public, cofondateur et vice-président de l'iDFRights.
Laszlo Van Daal, juriste responsable du droit public de l'innovation chez Seraphin.legal.

Admission

Conditions d'admission

Niveau:
Base

Public cible

* Administrations centrales et déconcentrées
* Collectivités territoriales
* Établissements publics
* Groupements d'intérêt public

Tarifs

980 €